



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2020

L'An deux mille vingt, le quinze octobre à 19 heures 30, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne, légalement convoqués le neuf octobre, se sont réunis au lieu ordinaire des séances, salle du conseil à l'Hôtel d'Agglomération, 5 cours de l'Arche Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA.

ETAT DE PRESENCE :

- . **Commune de Brou-sur-Chantereine :** Présente : Mme BARNIER
- . **Commune de Champs-sur-Marne :** Présents : Mme LEGROS-WATERSCHOOT, M. BOUGLOUAN, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI, M. LAGAY
Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme TALLET à M. BOUGLOUAN ; M. GUILLAUME à Mme LEGROS-WATERSCHOOT
- . **Commune de Chelles :** Présents : M. RABASTE, Mme BOISSOT, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme DUCHESNE, M. BREYSSE, Mme FERRI, M. SEGALA, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
- . **Commune de Courty :** Présent : M. VANDERBISE
- . **Commune de Croissy-Beaubourg :** Présent : M. GERES
- . **Commune d'Emerainville :** Présents : M. KELYOR, Mme FABRIGAT
- . **Commune de Lognes :** Présents : M. YUSTE, Mme LEHMANN, M. DELAUNAY, Mme BONNET
- . **Commune de Noisiel :** Présents : M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, M. DUMONT, Mme NATALE
- . **Commune de Pontault-Combault :** Présents : M. BORD, Mme SHORT FERJULE, M. GANDRILLE, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA, Mme HEUCLIN
Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme TREZENTOS-OLIVEIRA à Mme DE ALMEIDA LACERDA
- . **Commune de Roissy-En-Brie :** Présents : M. BOUCHART, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, Mme DHABI, M. IGLESIAS
Absents excusés ayant donné pouvoir : M. TEFFAH à Mme DHABI ; Mme PEZZALI à M. BOUCHART
- . **Commune de Torcy :** Présents : M. LE LAY-FELZINE, Mme NEMO, M. EUDE, Mme VERTENEUILLE, M. BEKKOUCHE, M. MORENCY
Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme MONDIERE à M. LE LAY-FELZINE
- . **Commune de Vaires-sur-Marne :** Présents : Mme JARDIN, M. DESFOUX
Absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme COULAIS à Mme JARDIN ; Mme RECIO à Mme DENGREVILLE

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N°201053

OBJET : ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2019.

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020, LEGALEMENT CONVOQUEE LE 09 OCTOBRE 2020

OBJET : ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2019.

Conseillers en exercice : 65
Présents : 57
Votants : 65
Exprimés : 65
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls : 0
Président : M. LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. RABASTE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU Le rapport pour l'exercice 2019 de la Nantaise des Eaux devenue SUEZ EAU France, délégataire du service public de l'assainissement pour le secteur de l'ex-Marne-et-Chantereine,
- VU Le rapport pour l'exercice 2019 de la Société Française de Distribution d'Eau, délégataire du service public de l'assainissement pour le secteur de l'ex-Val Maubuée,
- VU Le rapport pour l'exercice 2019 de la Société Française de Distribution d'Eau, délégataire du service public de l'assainissement pour le secteur de l'ex-Brie Francilienne,
- CONSIDERANT Que pour l'année 2019 la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne exerce la compétence assainissement sur la totalité de son territoire, et est liée par 3 contrats de délégation différents,
- CONSIDERANT Que le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2019 a été présenté lors de la réunion de la commission consultative des services publics locaux du 15 septembre 2020,
- ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,
- APRES EN AVOIR DELIBERE,
- PREND ACTE Du rapport de la Nantaise des Eaux devenue SUEZ EAU France, concernant l'exécution du service public de l'assainissement pour l'exercice 2019 pour le secteur de l'ex-Marne-et-Chantereine.
- PREND ACTE Du rapport de la Société Française de Distribution d'Eau, concernant l'exécution du service public de l'assainissement pour l'exercice 2019 pour le secteur de l'ex-Val Maubuée.
- PREND ACTE Du rapport de la Société Française de Distribution d'Eau, concernant l'exécution du service public de l'assainissement pour l'exercice 2019 pour le secteur de l'ex-Brie Francilienne.
- EMET Un avis favorable sur le rapport, ci-annexé, de Monsieur le Président concernant le service public de l'assainissement pour l'exercice 2019.
- DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Sous-Préfecture de Torcy le : 21 OCT 2020
Publié ou notifié le : 21 OCT 2020

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,



Guillaume LE LAY-FELZINE



Accusé de réception en préfecture
077-200057958-20201015-201053DEL-DE
Date de télétransmission : 21/10/2020
Date de réception préfecture : 21/10/2020